



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Machines a mesurer tridimensionnelles a portique

Question écrite n° 17107

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Calvel attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur les entreprises francaises qui fabriquent des machines a mesurer tridimensionnelles. Une societe leader dans ce domaine et faisant de gros efforts de recherche et d'investissement, situee dans sa circonscription, lui a fait part a plusieurs reprises de difficultes a travailler avec les entreprises publiques ou administrations francaises. En effet, ces societes sont confrontees chaque jour a la concurrence europeenne et sud-asiatique, ce qui est tout a fait normal avec l'ouverture des frontieres, et qui represente egalement une chance pour ces industries. Neanmoins, trop souvent, la preference est accordee aux offres emanant du Sud-Est asiatique. Ainsi, des services, tels que DGA, dependant du ministere de la defense de meme que certaines grandes entreprises aeronautiques, se dotent de materiel japonais. Il lui demande s'il est possible que lors, de ces marches, il puisse etre pris en consideration les qualites et les efforts de l'industrie francaise.

### Texte de la réponse

Il existe deux grandes familles de machines a mesurer tridimensionnelles : les machines destinees aux laboratoires de metrologie et/ou au controle de pieces dans des locaux climatises specialement amenes. Il s'agit generalement de machines a commande numerique de type portique ou robot de mesure de grandes dimensions. Elles sont utilisees principalement par les unites mecaniques des grands groupes : aeronautique, automobile, armement. Les principaux offreurs pour ce type de machines sont : Carl Zeiss et Leitz (Allemagne), Johansson (Suede), DEA (Italie), Mitutoyo (Japon). Il n'existe pas de constructeur francais pour ce type de machine, bien que quelques PME francaises realisent des machines a CN dediees ou des logiciels specifiques. Les machines a mesurer destinees a etre integrees dans les ateliers de production qui peuvent etre manuelles ou a commande numerique et qui travaillent dans des conditions d'environnement plus difficiles (temperature et humidite variable, poussiere...). Compte tenu des indications donnees par l'honorable parlementaire, le ministere de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur considere que les materiels en cause relevent de la premiere categorie citee et il ne doute pas de la pertinence du choix effectue par les acheteurs entre les principaux offreurs de ce type de materiel. En ce qui concerne la concurrence des pays du Sud-Est asiatique, lorsqu'elle releve de pratiques deloyales, le ministere de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur rappelle qu'il a entrepris une action energetique aupres de la Communaute economique europeenne, action qui s'est traduite par une amelioration sensible de l'efficacite des procedures anti-dumping.

### Données clés

**Auteur :** [M. Calvel Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17107

**Rubrique :** Optique et instruments de precision

**Ministère interrogé :** industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

**Ministère attributaire :** industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 25 juillet 1994, page 3737

**Réponse publiée le** : 24 octobre 1994, page 5312